

N° 11-621-M au catalogue
ISSN 1707-0511
ISBN 978-0-660-46716-0

Analyse des difficultés liées au recrutement et au maintien en poste des travailleurs, quatrième trimestre de 2022



par Samantha Menardi, Robert Fair et Chris Johnston

Date de diffusion : le 22 décembre 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Le recrutement demeure une priorité pour les entreprises malgré l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre.....	4
Les entreprises prennent différentes mesures pour maintenir en poste le personnel.....	5
Les entreprises cherchent à se préparer aux départs à la retraite prévus.....	6
Défis liés au recrutement et au maintien en poste des bénévoles.....	6
Méthodologie.....	7
Références.....	7

Analyse des difficultés liées au recrutement et au maintien en poste des travailleurs, quatrième trimestre de 2022

par **Samantha Menardi, Robert Fair et Chris Johnston**

En octobre, le Canada a créé 108 000 emplois, soit une augmentation de 0,6 % par rapport à septembre¹. Le taux de chômage est resté inchangé en septembre et en octobre (5,2 %), après avoir atteint des creux historiques en juin. Les employeurs ont eu de la difficulté à pourvoir des postes en raison du taux de chômage continuellement bas, tandis que le taux d'activité des travailleurs du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) a atteint un niveau record de 88,2 %². Compte tenu de ces conditions, dans lesquelles il a été particulièrement difficile de trouver et de maintenir en poste des employés qualifiés, les entreprises canadiennes prennent des mesures supplémentaires pour attirer et retenir les talents.

Du début d'octobre au début de novembre 2022, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de mieux comprendre l'environnement actuel dans lequel évoluent les entreprises au Canada et leurs attentes pour la suite des choses. D'après les résultats de l'enquête, la plupart des entreprises étaient susceptibles de s'attendre à des obstacles en ce qui concerne le maintien en poste du personnel actuel ainsi que le recrutement de nouveaux employés pour pourvoir les postes vacants qu'elles pourraient avoir. Près de la moitié des entreprises prévoient que l'augmentation des coûts des intrants et de la main-d'œuvre constitue un obstacle à la résolution des problèmes de dotation. Le présent article donne un aperçu des défis liés à l'embauche et aux postes vacants.

Les entreprises cherchent à maintenir en poste leurs employés afin de pouvoir faire face aux pressions accrues de l'offre et de la demande. Plus de 3 entreprises sur 5 ont indiqué que cela était plus difficile qu'il y a 12 mois. Au cours du dernier trimestre de 2022, plus de la moitié (53,3 %) des entreprises avaient des plans en place pour les aider à maintenir en poste leurs employés actuels.

Le recrutement demeure une priorité pour les entreprises malgré l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre

En moyenne, les prix ont augmenté plus rapidement que les salaires. Parallèlement, la demande de biens et de services est plus forte que la capacité des entreprises à les fournir. En octobre, le salaire horaire moyen a augmenté de 5,6 % d'une année à l'autre, tandis que l'Indice des prix à la consommation a progressé de 6,9 %³.

Près de la moitié (48,1 %) des entreprises s'attendent à ce que l'augmentation du coût des intrants (p. ex. la main-d'œuvre, le capital, l'énergie et les matières premières) constitue un obstacle au cours des trois prochains mois⁴. Malgré ces défis prévus, 25,3 % des entreprises prévoyaient augmenter les salaires offerts aux nouveaux employés et 8,7 % prévoyaient augmenter les avantages sociaux offerts aux nouveaux employés. De plus, 1 entreprise sur 5 (20,5 %) a indiqué tenir compte, dans une grande mesure, de l'inflation au moment d'établir les salaires, et ce sont les entreprises du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz qui étaient les plus susceptibles de le faire (27,2 %).

Les entreprises comptant de 20 à 99 employés (17,6 %) étaient les plus susceptibles de s'attendre à une augmentation du nombre de postes vacants, suivies des entreprises comptant 100 employés ou plus (15,9 %) et des entreprises comptant de 5 à 19 employés (11,2 %). En revanche, les petites entreprises étaient les moins susceptibles de s'attendre à avoir des postes vacants, les entreprises comptant de 1 à 4 employés s'attendant plutôt à une augmentation de 5,6 %. Plus de la moitié (51,6 %) de toutes les entreprises s'attendaient à avoir à peu près le même nombre de postes vacants.

1. Statistique Canada. 2022. [Enquête sur la population active, octobre 2022](#). Le Quotidien. Produit no 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

2. Statistique Canada. 2022. [Enquête sur la population active, octobre 2022](#). Le Quotidien. Produit no 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

3. Statistique Canada. 2022. [Indice des prix à la consommation, octobre 2022](#). Le Quotidien. Produit no 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

4. Les résultats présentés dans cet article sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 3 octobre au 7 novembre 2022. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période de trois mois pourrait s'étendre du 3 octobre 2022 au 7 février 2023, selon la date à laquelle l'entreprise aurait répondu.

Tableau 1
Perspectives sur les postes vacants au cours des trois prochains mois, selon la taille de l'effectif, troisième et quatrième trimestres de 2022

	Changement prévu, troisième trimestre de 2022				Changement prévu, quatrième trimestre de 2022			
	Augmente	Reste à peu près le même	Diminue	Ne s'applique pas	Augmente	Reste à peu près le même	Diminue	Ne s'applique pas
	% des entreprises							
Toutes les tailles d'effectif	8,2	53,2	5,0	33,7	8,9	51,6	5,4	34,0
De 1 à 4 employés	4,3	47,8	2,2	45,8	5,6	49,5	2,6	42,3
De 5 à 19 employés	11,4	60,3	6,4	22,0	11,2	53,1	6,9	28,8
De 20 à 99 employés	16,3	59,2	13,1	11,5	17,6	55,5	13,2	13,7
100 employés ou plus	19,9	57,9	14,0	8,3	15,9	62,8	16,1	5,3

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2022 (tableau 33-10-533-01)
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0602-01).

Au cours du quatrième trimestre de 2022, plus de 3 entreprises comptant 100 employés ou plus sur 5 (63,4 %) s'attendaient à ce que le recrutement d'employés qualifiés constitue un obstacle, tout comme 61,5 % des entreprises comptant de 20 à 99 employés. Depuis le troisième trimestre de 2021, cette préoccupation demeure constante parmi les entreprises dans ces deux catégories de taille. La moitié des entreprises (50,0 %) comptant de 5 à 19 employés s'attendaient à ce que cela soit un obstacle, tout comme 22,7 % des entreprises comptant de 1 à 4 employés.

Du point de vue des industries, le secteur de la construction (48,5 %) était le plus susceptible de s'attendre à ce que le recrutement d'employés qualifiés constitue un obstacle, suivi du commerce de détail (47,5 %) et du commerce de gros (42,5 %).

Les entreprises prennent différentes mesures pour maintenir en poste le personnel

Les entreprises ne se préoccupent pas seulement du recrutement de nouveaux employés, mais aussi du maintien en poste des employés actuels. Plus de 1 entreprise sur 4 (26,6 %) a eu de la difficulté à maintenir en poste ses employés. Pour accroître le maintien en poste du personnel, plus de la moitié (53,3 %) des employeurs avaient déjà augmenté les salaires ou prévoyaient le faire, tandis que 14,5 % prévoyaient augmenter les avantages sociaux. Moins de la moitié (42,1 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés prévoyaient augmenter les salaires offerts aux employés actuels, mais environ les deux tiers des grandes entreprises prévoyaient augmenter les salaires.

Tableau 2
Plans des entreprises concernant l'augmentation des salaires ou des avantages sociaux, selon la taille de l'effectif, quatrième trimestre de 2022

	Augmenter les salaires offerts aux employés actuels	Augmenter les avantages sociaux offerts aux employés actuels
	% des entreprises	
Toutes les tailles d'effectif	53,3	14,5
De 1 à 4 employés	42,1	10,4
De 5 à 19 employés	65,9	18,3
De 20 à 99 employés	69,4	22,9
100 employés ou plus	66,6	19,5

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0616-01).

Les secteurs dans lesquels les entreprises étaient les plus susceptibles de déclarer que le maintien en poste des employés qualifiés constituait un obstacle étaient les services d'hébergement et de restauration (40,4 %), les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (37,1 %) et le commerce de détail (36,6 %).

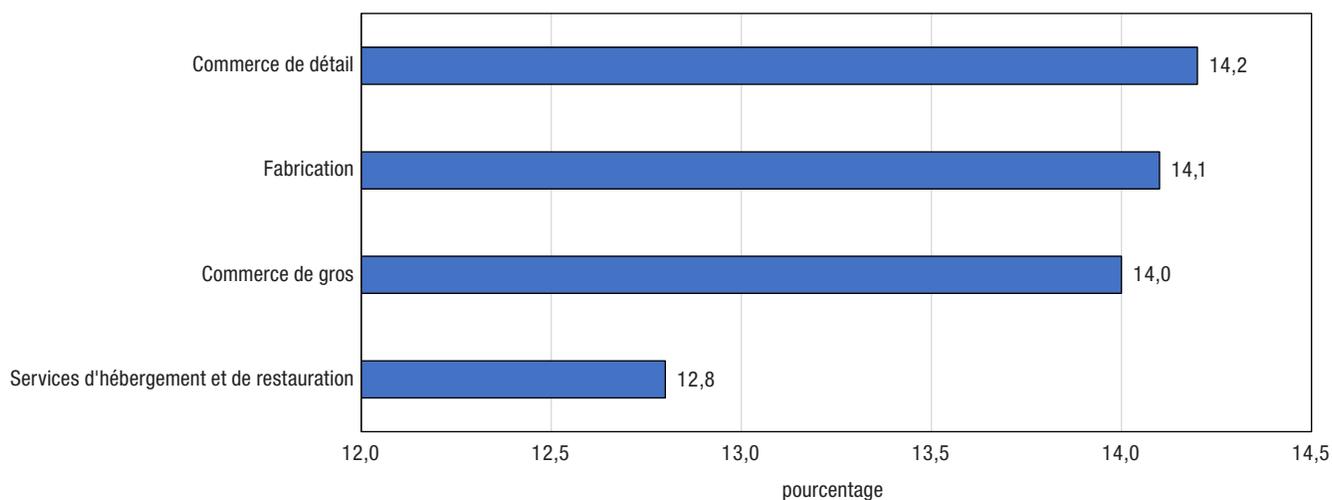
Les entreprises cherchent à se préparer aux départs à la retraite prévus

Un peu plus du dixième (10,4 %) des entreprises s'attendaient à au moins quelques départs à la retraite au cours des 12 prochains mois⁵. Le commerce de détail (14,2 %), la fabrication (14,1 %) et le commerce de gros (14,0 %) étaient les secteurs les plus susceptibles de s'attendre à des départs à la retraite au cours des 12 prochains mois. Parallèlement, plus du quart (27,0 %) des entreprises ne savaient pas si elles auraient des employés qui prendraient leur retraite au cours des 12 prochains mois. Parmi les entreprises qui s'attendaient à au moins quelques départs à la retraite au cours des 12 prochains mois, plus des trois cinquièmes (61,7 %) avaient des plans pour faire face à ces départs à la retraite prévus.

Les entreprises qui comptaient un plus grand nombre d'employés étaient plus susceptibles d'avoir des plans en place pour faire face aux départs à la retraite. Les entreprises comptant 100 employés ou plus (80,4 %) étaient les plus susceptibles d'en avoir, suivies des entreprises comptant de 20 à 99 employés (73,2 %), de 5 à 19 employés (67,2 %) et de 1 à 4 employés (40,6 %).

Graphique 1

Les 4 principaux secteurs où les entreprises s'attendaient à ce que certains de leurs employés prennent leur retraite au cours des 12 prochains mois, quatrième trimestre de 2022

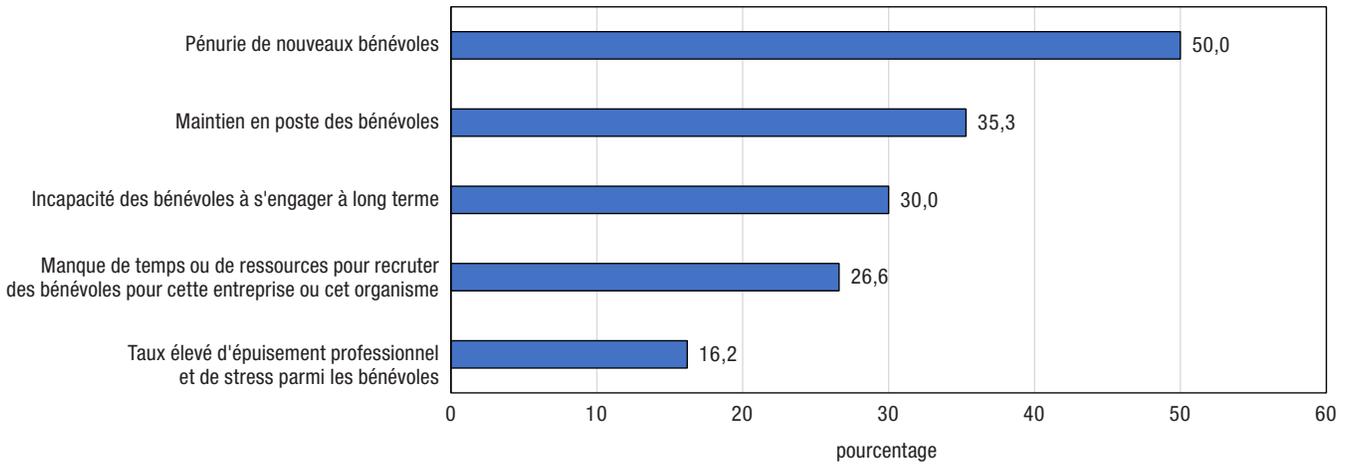


Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 (Table 33-10-0612-01).

Défis liés au recrutement et au maintien en poste des bénévoles

Les entreprises et les organismes sont confrontés à des problèmes semblables en ce qui concerne le recrutement et le maintien en poste des bénévoles, car certaines comptent beaucoup sur les bénévoles pour les aider à mener leurs activités. Au quatrième trimestre, 7,7 % des entreprises et organismes comptaient des bénévoles ou prévoyaient en recruter. La moitié d'entre eux (50,0 %) connaissaient une pénurie de bénévoles. Le maintien en poste des bénévoles représentait un défi pour 35,3 % des entreprises et organismes, et 30,0 % ont constaté que les bénévoles n'étaient pas en mesure de s'engager à long terme.

5. Les résultats présentés dans cet article sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 3 octobre au 7 novembre 2022. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les 12 prochains mois. Par conséquent, cette période de 12 mois pourrait s'étendre du 3 octobre 2022 au 7 novembre 2023, selon la date à laquelle l'entreprise aurait répondu.

Graphique 2**Défis auxquels les entreprises ou les organismes font face en lien avec le recrutement et le maintien en poste des bénévoles, quatrième trimestre de 2022**

Note : Les défis liés au recrutement et au maintien en poste des bénévoles n'ont été déclarés que par les entreprises et organismes qui comptaient des bénévoles ou qui prévoyaient en recruter.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022 (Table 33-10-0617-01).

Compte tenu des postes de bénévoles vacants, les entreprises et organismes ont dû adapter leurs stratégies de dotation. Parmi ces stratégies, citons l'augmentation du nombre d'heures de travail des employés rémunérés pour qu'ils assument des rôles de bénévoles (24,8 %), l'adaptation des tâches actuelles des bénévoles pour répondre aux exigences opérationnelles (23,1 %), ainsi que la réduction des programmes et services offerts (22,9 %) et, dans certains cas, l'annulation de ces programmes et services (12,5 %).

Méthodologie

Du 3 octobre au 7 novembre 2022, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et sur leurs attentes pour la suite des choses. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête est de 35 914 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 17 363 entreprises et organismes.

Références

Statistique Canada. 2022. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2022.

Statistique Canada. 2022. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2022.